



# **Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant les manifestations liées à l'accueil de l'équipe nationale du Portugal à Neuchâtel dans le cadre de la compétition de l'EuroFoot 2008**

(Du 7 avril 2008)

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

## **1. Préambule**

L'Euro 2008, troisième compétition mondiale en importance, se déroulera durant le mois de juin 2008 en Suisse et en Autriche. Dans ce cadre, l'équipe de football du Portugal a décidé de s'installer à Neuchâtel dès le 1<sup>er</sup> juin et jusqu'à la fin de son engagement dans la compétition.

La Fédération Portugaise de Football (FPF) a choisi l'Hôtel Beau-Rivage pour y loger son équipe. Pour les entraînements, dans un premier temps, elle avait opté d'aménager son camp d'entraînement au Chanet et d'effectuer trois à quatre entraînements publics au stade de l'anneau d'athlétisme de Colombier.

Les entraînements publics demandés par la FPF à Colombier afin de satisfaire la communauté portugaise et ainsi canaliser son enthousiasme se sont avérés, d'un point de vue de la sécurité, d'une grande complexité. De plus, cette solution aurait entraîné des coûts d'adaptation d'infrastructure conséquents.

Afin de garantir de bonnes conditions d'organisation y compris pour les médias et de sécurité, il a été décidé d'utiliser le stade de La Maladière comme camp de base et comme lieu pour les entraînements publics.

Cette solution a été retenue et a nécessité la commande rapide d'un gazon naturel, celui-ci devant être fabriqué dans des délais précis pour son emploi début juin.

Ce rapport vous informe de la décision du Conseil communal de commander ce gazon en application de l'article 154 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel.

Outre l'aspect footballistique de la présence de l'équipe du Portugal et de l'organisation par notre pays de l'Euro 2008 conjointement avec l'Autriche, notre Conseil a décidé de créer des conditions-cadres favorables à une présence culturelle importante à Neuchâtel à cette occasion. De la sorte, il sera possible de jouer la carte de l'intégration des communautés étrangères participant à l'Euro ainsi que de toutes celles qui sont implantées à Neuchâtel. Ce choix a été fait afin de faire de Neuchâtel un lieu où non seulement sera fêté le football mais également mis en évidence les liens qui unissent les communautés qui font la richesse de notre ville. Le tout dans un esprit d'ouverture et de convivialité.

Ce rapport fait également le point sur ce volet de la manifestation qui se déroulera aux Jeunes-Rives et au centre-ville. De plus, il informe des modalités sécuritaires.

Enfin, rappelons que notre pays loge également les équipes de Suisse (Feusisberg), Turquie (Genève), Allemagne (Ascona), Pays-Bas (Lausanne), Roumanie (St-Gall), France (Mont-Pèlerin) et Suède (Lugano).

## **2. Stade de La Maladière**

Les équipements du stade de La Maladière répondent aux exigences nécessaires à l'accueil d'une équipe internationale. Actuellement, bien que les pelouses synthétiques soient homologuées tant par la FIFA que par l'UEFA, les championnats internationaux opposant des Fédérations, au contraire des clubs, ne se déroulent que sur des terrains naturels. Les Fédérations exigent dès lors de s'entraîner sur des pelouses naturelles.

La condition de base pour accueillir le Portugal à La Maladière consiste donc à poser sur la pelouse artificielle du stade, du gazon naturel.

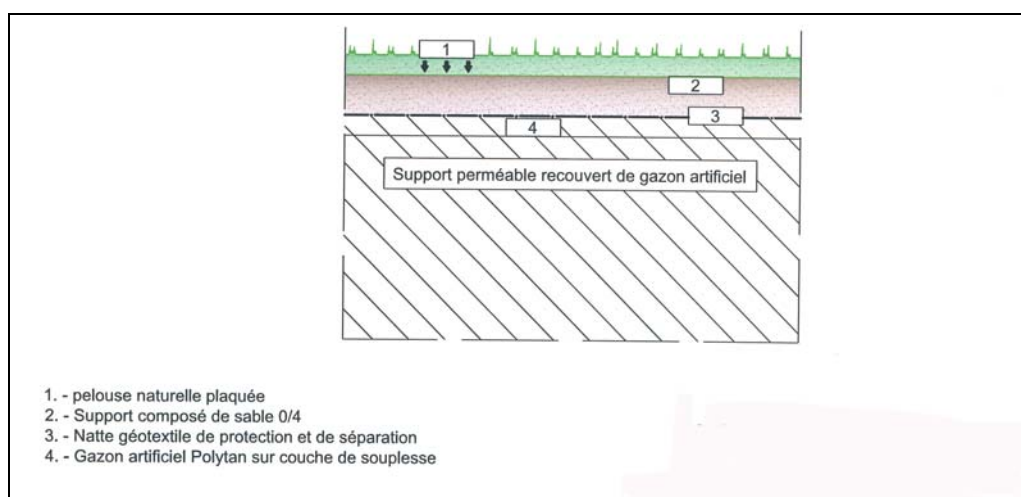
Relevons que le Stade de Suisse à Berne procède simultanément au même exercice puisqu'il accueillera des matches officiels de l'Euro.

La pose de ce gazon naturel sur La Maladière se fera de manière standard tout en garantissant une qualité irréprochable pour les besoins de l'entraînement de l'équipe du Portugal. Nous faisons appel pour la circonstance à une entreprise spécialisée suisse, la société RealSport, qui en l'occurrence s'est attachée les services d'un fournisseur en Allemagne pour le gazon naturel.

Les travaux débiteront dès la fin du championnat régulier de Super League, soit le 7 mai, pour garantir une mise à disposition de La Maladière avec un gazon naturel à l'équipe du Portugal dès le 2 juin, jour du premier entraînement à Neuchâtel.

A cet égard, il convient de saluer le fait que Xamax et Pro'Imax aient vu dans cette opportunité un vecteur de promotion de notre ville et qu'ils aient accepté par conséquent d'effectuer leurs entraînements extra murs pendant la période d'occupation de La Maladière pour les travaux préparatoires, les entraînements privés et publics ainsi que la période de remise en état du terrain.

Le schéma ci-après illustre à travers une coupe, le principe retenu à La Maladière pour la pose du gazon naturel.



Outre les éléments liés à la pose sur le terrain, la Ville de Neuchâtel assurera un certain nombre de prestations dont la gestion technique du gazon, sa tonte et son entretien. De plus, elle assurera la mise à disposition des infrastructures.

Des entraînements publics seront organisés. Ceux-ci auront lieu le mardi 3 et le dimanche 8 juin. Selon l'évolution de l'équipe du Portugal dans le championnat, d'autres entraînements publics, jusqu'à deux de plus, pourraient être planifiés.

Précisons que lors des entraînements privés, l'accès au stade de La Maladière ne sera possible que pour l'équipe du Portugal. En effet, celle-ci souhaite pouvoir travailler en toute sérénité afin de faire face aux enjeux sportifs considérables qu'implique la participation à un championnat européen.

L'engouement populaire que suscite l'équipe du Portugal auprès des citoyens portugais notamment, mais également auprès des amoureux du football, compte tenu des personnalités constituant l'équipe du Portugal, attirera de nombreux spectateurs aux entraînements publics. Relevons que la fête nationale du Portugal a lieu le 10 juin et qu'elle sera fêtée à l'occasion de l'entraînement public du dimanche 8 juin.

Le président de la Fédération portugaise a précisé que plus de 200'000 billets ont été demandés par les Portugais pour assister aux matches de l'Euro alors que seuls 15'000 unités ont été mises à disposition pour le championnat pour cette Fédération. La mise à disposition des 12'000 places du stade de La Maladière permettra de satisfaire une partie de la demande quand bien même il ne s'agit pas d'accueillir un match à Neuchâtel. Nous nous attendons donc à pouvoir occuper l'ensemble du stade lors de ces entraînements publics.

Depuis l'annonce officielle du choix de La Maladière, plusieurs délégations de télévisions portugaises et internationales sont déjà venues visiter la ville et plus particulièrement le stade. Ces médias précisent qu'il faut s'attendre à plusieurs centaines de journalistes après chaque entraînement à la conférence de presse donnée par l'entraîneur de l'équipe. Il faudra probablement utiliser l'une ou l'autre des salles de sport de La Maladière en complément aux salles de presse pour répondre à ces besoins inhabituels.

Notons que dans leur volonté de s'approcher du public, les Autorités de la Fédération portugaise de football ont proposé d'inviter à chaque entraînement privé quatre jeunes de 12 à 14 ans, portugais et suisses, filles et garçons. Ces jeunes gens auront la tâche de ramasser les ballons lors des entraînements et pourront voir de près les vedettes internationales. Au vu du programme d'entraînement du premier tour, cette démarche populaire pourra satisfaire au minimum une cinquantaine de jeunes de notre région. L'école de foot sera à n'en pas douter en pleine effervescence. Le premier tour pour le Portugal et la Suisse s'achèvera avec un match les opposant le 15 juin.

A la fin de la compétition, le gazon naturel sera retiré. Ce dernier, dans la mesure du possible, sera vendu soit auprès de fans souhaitant disposer d'un souvenir de leur équipe soit pour une réutilisation. Les recettes viendront alléger les engagements de la Ville et de la FPF. Dans tous les cas, les matériaux employés seront réutilisés.

La protection du gazon synthétique, la pose du gazon naturel et la remise en état des lieux généreront une dépense de l'ordre de 350'000 francs. Afin d'être en mesure de disposer dans les délais du gazon naturel, notre Conseil a procédé à sa commande. Compte tenu de l'urgence de la situation, il a appliqué l'article 154 du règlement général de notre commune et a libéré un montant de 100'000 francs qui vient s'ajouter à une garantie de participation financière de l'Etat.

En effet, le Conseil d'Etat qui nous a sollicité pour que les entraînements privés et publics se fassent à La Maladière pour des raisons de sécurité et d'organisation, s'est engagé à garantir une participation de 250'000 francs au maximum à l'engazonnement en question à la condition que les profits et les risques soient équitablement partagés entre tous les partenaires associés aux manifestations se déroulant à La Maladière soit la FPF, l'Etat et la Ville. La décision de La Maladière contribue à la baisse des charges de sécurité incombant à l'Etat par rapport à la solution initialement retenue du Chanet et de Colombier.

Par ailleurs et suite aux négociations intervenues entre la Ville et la FPF, celle-ci versera à la Ville un montant de 250'000 francs pour l'utilisation du stade de La Maladière.

Compte tenu des deux entraînements publics qui seront organisés, une recette de billetterie de l'ordre de 256'000 francs comprenant la taxe sur les spectacles, calculée de manière prudente sur la base de 8'000 spectateurs par entraînement peut être envisagée. Cette recette, après déduction des charges d'organisation y compris celles de la sécurité intérieure du stade, sera partagée entre la Fédération qui, rappelons-le, assure le spectacle et les pouvoirs publics soit la Ville et l'Etat qui nous apporte son soutien dans ce dossier.

A ce jour, des demandes pour plusieurs milliers de billets nous ont déjà directement été communiquées et les responsables de la communauté portugaise du canton de Neuchâtel font également l'objet de nombreuses sollicitations.

Afin d'assurer une efficacité maximale et de permettre un tarif attrayant, l'organisation des entraînements publics, qui sont de la compétence de la FPF à l'égard d'Euro 2008 SA, est menée en collaboration avec

Neuchâtel Xamax et Maladière centre qui ont l'expérience et le savoir-faire pour l'organisation de ce type d'événements. En l'occurrence, Maladière centre assurera la vente des billets dont le prix est fixé à 16 francs, à Neuchâtel, aux Entilles centre à la Chaux-de-Fonds, au Léman centre à Crissier et au Letzipark à Zürich. Précisons que la vente des billets débutera en principe le 22 avril.

Quant aux charges de l'opération, elles se présentent de la manière suivante. Des frais composés de la mise en place du gazon naturel (350'000 francs) plus l'utilisation de l'infrastructure de La Maladière, 175'000 francs (personnel, entretien du gazon, énergies, etc.) constituent les frais fixes. A ces frais fixes viennent s'ajouter des frais d'organisation des entraînements publics évalués pour les deux premiers entraînements à 155'000 francs (billetterie, sécurité, nettoyage, communication, etc.).

Le tableau ci-après résume globalement la situation.

### **Charges**

Entraînements privés	Frs.
▪ Gazon naturel	350'000
▪ Infrastructures Maladière	<u>175'000</u>
<b>Total</b>	<b><u>525'000</u></b>
Deux entraînements publics	
▪ Billetterie	80'000
▪ Sécurité	30'000
▪ Frais d'organisation	20'000
▪ Divers	<u>25'000</u>
<b>Total</b>	<b><u>155'000</u></b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b><u>680'000</u></b>

**Recettes**

Participation FPF	250'000
Garantie de participation de l'Etat	250'000
Part Ville	100'000
Billetterie	256'000
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>856'000</b>

Sur la base de ces hypothèses, les charges s'élèvent à 680'000 francs dont 100'000 francs à charge de la Ville de Neuchâtel et les recettes à 856'000 francs. L'excédent de recettes de 176'000 francs ainsi dégagé sera partagé entre les partenaires.

Cette solution nécessite certes des aménagements particuliers comme la pose momentanée d'une pelouse naturelle, mais les coûts de cette opération seront assurés par les participations de nos partenaires et par les recettes générées par les entraînements publics d'ores et déjà planifiés.

Enfin, en mettant à disposition son stade, la Ville limite les risques liés à la gestion de l'événement sur le territoire communal.

**3. Animation****3.1. Les intentions**

L'accueil à Neuchâtel de l'équipe du Portugal constitue une véritable aubaine pour notre ville. Dès lors, nous nous devons de profiter de la forte présence médiatique et de l'affluence touristique que ne manquera pas de provoquer la présence à l'hôtel Beau-Rivage de l'une des meilleures équipes de football d'Europe pour donner de notre cité l'image la plus positive qui soit.

Afin que la Fête de l'Euro soit conviviale, ouverte à tous et à toutes, il a été décidé de ne pas orienter toutes les animations exclusivement sur le football. C'est ainsi que trois lieux spécifiques ont été retenus ainsi que trois types d'animations destinés à des publics différents. Ceci devrait permettre à tous de pouvoir trouver du plaisir durant la manifestation qu'il soit festif, sportif ou culturel.

Notons aussi qu'il a été tenu compte du fait que la Ville de La Chaux-de-Fonds accueille un grand écran dans le cadre de la collaboration avec les stades provisoires de l'UBS Arena. C'est notamment pour ce motif mais aussi pour des raisons de coûts, que la Ville de Neuchâtel a renoncé à monter un écran géant. Elle a opté pour une formule originale, pour une fête multiculturelle conviviale où tous pourront aller à la découverte d'animations diverses concentrées sur les sites des Jeunes-Rives, du centre-ville et des Patinoires.

Notre intention est donc double :

- montrer à nos hôtes notre ville dans ses plus beaux atours et sous son meilleur aspect ;
- offrir aux autochtones une animation agréable ainsi qu'à celles et ceux pour qui le football n'est pas une passion, des distractions culturelles au centre-ville.

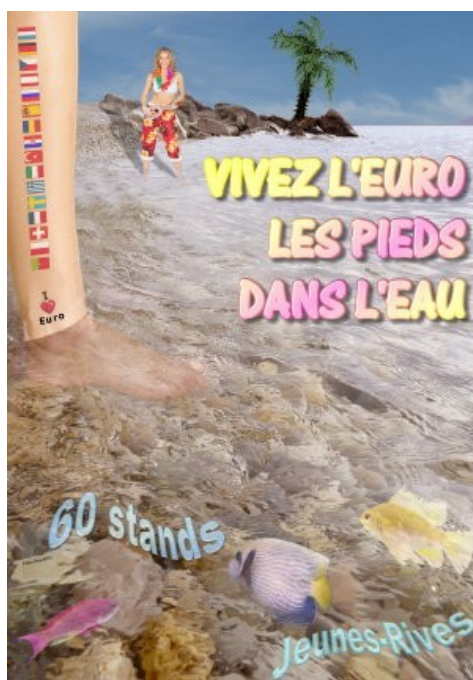
Ce faisant, nous répondons également de façon concrète à l'esprit d'interpellation « pour un EuroFoot convivial » dont l'urgence a été acceptée par le Conseil général le 14 janvier dernier. Pour mémoire, cette interpellation demandait à l'Exécutif ce qu'il entendait entreprendre afin de rapprocher les communautés suisse et portugaise pendant l'événement. Les interpellateurs souhaitaient également savoir ce que le Conseil communal avait l'intention de mettre en place afin de faire du mois de juin un moment festif et convivial pour l'ensemble de la population. Nous avons répondu oralement le 10 mars à cette interpellation urgente et développons nos intentions dans le présent rapport.

### **3.2. Jeunes-Rives : vivez l'Euro les pieds dans l'eau**

C'est sous ce label que la Ville de Neuchâtel entend faire de l'Euro 2008 une manifestation multiculturelle et conviviale sur un parcours idyllique au bord de l'eau. Elle sera ouverte à tous, acteurs ou spectateurs de la manifestation.

La partie sud des Jeunes-Rives se prête en effet parfaitement à l'organisation d'une telle manifestation soit un véritable chemin multiculturel sur lequel il sera possible de découvrir les saveurs des communautés étrangères dont celles participant à l'Euro.

L'endroit n'est pas seulement approprié par sa situation mais il se trouve à proximité des transports publics, de places de stationnement et à mi-chemin du centre-ville et du stade de La Maladière où auront lieu les entraînements publics.



Nous invitons donc tous les acteurs de notre ville à se mobiliser afin que la vision ci-dessous devienne réalité.

### **Un chemin gustatif**

En suivant le chemin multiculturel de l'Euro, que vous veniez de l'est par la place de Panespo, de l'ouest depuis la Place du 12 Septembre ou du nord depuis le quartier des Beaux-Arts, vos sens seront en éveil. Arrivé au Village Euro, les senteurs vous prendront les narines et vous conduiront jusqu'à leurs sources. A vous de choisir et de vous laisser guider jusqu'au lieu du délice qui vous tente. Cette approche peut se faire les yeux fermés afin que la surprise soit totale. Vous découvrirez alors les spécialités culinaires concoctées spécialement pour vous par des exploitants qui vous associeront à la découverte.

Les personnes qui seront au Village Euro sont toutes de notre région et elles auront à cœur de montrer leurs compétences, leur savoir-faire dans le cadre de l'accueil de leurs hôtes, de leurs amis et de leurs compatriotes. Laissez-vous bercer par les différentes langues qui y seront pratiquées et essayez de maîtriser un « Bonjour » dans la langue du propriétaire. Surtout profitez de ces instants exceptionnels et riches en relations humaines et découvertes des cultures qui forment notre société.

### **Le sport nous unit**

Vous aimez le foot, vous suivez l'Euro, mais vous ne voulez pas être seul à la maison devant votre télévision. Vous voulez vibrer avec

d'autres et découvrir des sensations communes : venez au Village Euro. Là, il sera possible, si les exploitants le souhaitent, de voir les rencontres de l'Euro 08, sur des écrans de moins de 3 mètres de diagonale. Mais et il faut le savoir, chaque lieu d'accueil du Village comprendra au minimum 50 m<sup>2</sup> et pourra contenir jusqu'à 30 personnes assises. Alors un écran de 3 m de diagonale pour 30 personnes, c'est presque comme au cinéma, avec l'accueil, l'ambiance et les saveurs en plus.

### **La découverte à portée de tous**

Vous êtes un découvreur dans l'âme et tout ce qui est nouveau vous passionne. La nature, le lac et le plein air sont vos joies de vivre et, cerise sur le gâteau, sur 500 mètres à peine, vous allez pouvoir vous immerger dans d'autres cultures. Nous vous offrons sur les Jeunes-Rives à Neuchâtel de rejoindre le Village Euro et de suivre son chemin multiculturel, vous allez être comblé.

Afin de parvenir à cette vision de la Fête, la Ville de Neuchâtel met à disposition, dans le secteur sud des Jeunes-Rives, 3'000 m<sup>2</sup> de terrain durant la période de l'Euro.

Cette surface permet l'installation de 60 stands environ. Afin de donner la possibilité à tous les intéressés de bénéficier d'une surface et de faire en sorte que tous puissent présenter une particularité de leur culture, nous avons établi des règles d'exploitation qui rentrent parfaitement dans le cadre d'une fête qui se veut joyeuse, amicale, multiculturelle et sécurisante.

Ainsi, tous les jours de match et jusqu'à la finale, dès 17h00 et jusqu'à 24h00, le Village Euro vous accueillera et vous pourrez vivre vos émotions et vos joies sur son chemin multiculturel.

Rien de tel que de sortir sur les Jeunes-Rives, durant l'Euro, un peu comme à l'Expo, et de s'arrêter pour découvrir les spécialités culinaires d'un pays. Vivre un match au bord de l'eau, ...quoi de plus beau.

Vous l'aurez constaté, le Conseil communal ne souhaite pas, par la pose d'un écran géant ou l'utilisation d'une grande tente, provoquer une forte concentration de personnes sur un périmètre restreint. Une telle option qui a été étudiée dans le cadre de l'installation d'une UBS Arena à Neuchâtel provoquerait d'importants rassemblements, jusqu'à plusieurs milliers de personnes, impliquant une gestion de foule difficile à maîtriser ainsi que, par la force des choses, une sonorisation conséquente donc des nuisances que nous ne souhaitons pas provoquer.

En revanche, la création d'un chemin multiculturel au bord de l'eau baptisé Village Euro donnera un tout autre caractère à la fête. Par la multiplication de petites surfaces donc l'absence d'une forte concentration, les nuisances seront moindres et la sécurité plus facile à maîtriser.

### **3.2.1. Gestion du domaine public du Village Euro par un guichet unique**

Afin de permettre aux intéressés de s'inscrire pour disposer d'une surface aux Jeunes-Rives et d'y installer leur stand, la police de la Ville de Neuchâtel a mis en place un système de gestion du domaine public qui utilise les capacités des moyens informatiques à disposition.

Ainsi, l'utilisateur souhaitant participer à ce qui deviendra un véritable village européen aura accès à un guichet unique pour satisfaire ses besoins. Il aura accès aux informations 24 heures sur 24 et pourra déterminer rapidement les coûts engendrés par sa demande.

Les prestataires de services comme les Travaux publics et VITEOS seront capables de recevoir immédiatement les informations particulières des demandeurs afin de pouvoir les traiter.

Chaque responsable de stand s'acquittera des charges qui lui incombent. Celles-ci sont usuelles et de deux ordres : les consommables (énergies : eau, électricité) et les équipements (câblage TV, WC, déchets etc.).

Ce mode de gestion par guichet unique sera adapté en fonction des résultats obtenus puis employé pour d'autres manifestations importantes qui pourraient avoir lieu à Neuchâtel.

Il convient de signaler que nous avons présenté les manifestations prévues sur les Jeunes-Rives aux différentes associations du quartier des Beaux-Arts qui n'ont pas formulé d'objection majeure pour autant que la limite de bruit fixée à 79 décibels ne soit pas dépassée et que la circulation dans le quartier soit contenue.

### **3.3. Le centre-ville à l'heure de l'Euro**

Le concept d'animation de l'Euro à Neuchâtel ne se limite pas au Village Euro. Il englobe une riche activité au centre-ville, pas uniquement destinée aux amateurs de football.

### 3.3.1. Mise en place d'un groupe de travail

Afin de développer le concept d'animation du centre-ville, le Conseil d'Etat et le Conseil communal ont créé un groupe de travail composé de :

- Suzanne Béri, cheffe du Service cantonal des affaires culturelles,
- Patrice Neuenschwander, délégué culturel de la Ville,
- Yann Engel, directeur de Tourisme neuchâtelois,
- Thomas Facchinetti, délégué aux étrangers,
- Georges Grillon, directeur de l'agence artistique Plateau libre,
- Christophe Valley, directeur de Festi'neuch,
- Michel Clottu, manager de la cité,
- Karen Allemann, représentante de GastroNeuchâtel,
- Maria Belo, représentante des communautés portugaises,
- Fabio Bongiovanni, représentant du Parlement des jeunes,
- Patricia Estevez, représentante du Bureau du délégué aux étrangers.

Dès sa première séance, il a convenu que la Ville de Neuchâtel devait donner une image dynamique et positive pendant l'EuroFoot afin de profiler notre région au travers de cet événement exceptionnel.

Un sous-groupe de travail ad hoc constitué des représentants de Festi'neuch, de Plateau libre, de la communauté portugaise et du Bureau du délégué aux étrangers a été constitué. Il a élaboré la première esquisse d'une programmation artistique liée à l'événement en tenant compte des diverses nations participant à la compétition.

Le concept élaboré consiste à développer des animations de rue comparables à ce que l'on voit et entend dans le centre-ville pendant le Buskers Festival. L'idée est de faire venir à Neuchâtel des artistes de pays participant à l'Euro mais aussi de profiter des talents de la région – souvent modestement soutenus par les pouvoirs publics – qui trouveront dans cette animation culturelle l'opportunité d'offrir une contre-prestation et de se mettre en valeur. Le groupe de travail a également intégré dans cette programmation les événements culturels ordinairement prévus en juin telle que la Fête de la musique. Pour mémoire, il convient de rappeler que Festi'neuch se déroulera du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin et que le Festival du film fantastique débutera le 1<sup>er</sup> juillet pour se terminer le 6 .

Ce concept ainsi esquissé a été accepté par tous les partenaires concernés. Il s'est avéré très vite que, compte tenu des délais courts à disposition et de la complexité de la tâche, il fallait mandater un professionnel pour concrétiser les intentions du groupe de travail. Nous avons dès lors décidé de recourir aux services de Georges Grillon, responsable de l'agence Plateau libre, organisateur de concerts et de festivals, bien connu sur la place de Neuchâtel pour ses nombreuses réalisations culturelles à succès.

C'est ainsi qu'il a été décidé de mettre en place une animation conviviale d'artistes de rue, ne nécessitant pas de lourdes infrastructures, du vendredi au dimanche pendant toute la période de l'Euro selon le calendrier suivant qui tient compte des manifestations culturelles importantes déjà programmées.

30, 31 mai et 1 <sup>er</sup> juin :	Festi'neuch
6, 7, 8 juin :	Animations de rue
13, 14, 15 juin :	Animations de rue
20, 21 juin :	Fête de la musique
27, 28, 29 juin :	Animations de rue
1 <sup>er</sup> au 6 juillet :	Festival du film fantastique

Ainsi, pendant trois week-ends, la zone piétonne – et plus particulièrement les alentours du Temple-du-Bas, la rue de l'Hôpital et les places des Halles et du Coq d'Inde – vivront au rythme des artistes de rue. Quatre à cinq groupes de musique, de théâtre de rue, de clowns ainsi que des fanfares se produiront dans le centre-ville en fin d'après-midi avant les matches. Un à deux groupes animeront la place des Halles entre les matches et en fin de soirée. Les groupes invités proviendront essentiellement des pays qualifiés pour l'Euro mais nous réserverons une place de choix aux artistes de la région et aux associations des communautés étrangères établies dans le canton de Neuchâtel (Portugal, Italie, Espagne, Turquie ...).

A ce jour, les groupes suivants nous ont pratiquement assurés de leur participation :

Groupes étrangers :

- Rodinka (musique de Tchéquie)
- Ssassa (musique de Turquie)
- Von Trolleys (rock humoristique d'Autriche et de France)
- Girovage et Rondella Family (cirque et musique)
- Syrtos (musique grecque jouée par des Hongrois)

Groupes suisses et neuchâtelois :

- Yvostellka (musique yddisch)
- Abraxas (rock-folk)
- Les petits chanteurs du Locle et de La Chaux-de-Fonds
- Julianne Rickenmann (jazz)
- Raphaël Pedroli (jazz)
- Tatiana Eva-Marie (chant)

Les contacts se poursuivent activement afin de compléter cette programmation. Selon toute vraisemblance, la population aura le plaisir de découvrir en outre ici ou là, un opéra de rue interprété par Yvonne Tissot, Teresa Larraga et Olivier Forel ainsi que des textes de Dario Fo joué par le Théâtre Tumulte. La Compagnie lausannoise des Sept Lieux donnera aux Caves du Palais cinq représentations de la pièce de John King « Football Factory » qui traite du phénomène du hooliganisme dans le football.

### **3.3.2. Création d'une association**

Afin de clarifier les responsabilités, limiter les risques et solliciter la Loterie romande, le groupe de travail a décidé de constituer une association à but non lucratif au terme des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Baptisée « Euroculture.ne », cette association sera dissoute une fois ses buts atteints, soit aussitôt que les comptes de l'animation du centre-ville seront bouclés. L'article 4 de ses statuts adoptés lors de l'assemblée constitutive tenue le mercredi 12 mars à Neuchâtel précise que l'association a pour but de « mettre en valeur la ville de Neuchâtel et la faire connaître loin à la ronde par une ambiance festive et culturelle pour les Neuchâtelois et leurs hôtes au mois de juin 2008 durant l'EuroFoot ».

A l'instar de plusieurs des associations ou collectivités appartenant au groupe de travail, la Ville de Neuchâtel en fait partie par sa Direction des affaires culturelles et dispose d'un siège au comité, siège qui est occupé par le délégué culturel. Cette association s'est donnée pour présidente Mme Maria Belo, représentante de la communauté portugaise. C'est elle qui a sollicité avec succès la Loterie romande.

## Budget de l'association

### Recettes :

	Fr.
Subvention Ville de Neuchâtel	25'000.--
Subvention Etat de Neuchâtel	15'000.--
Subvention Loterie romande	90'000.--
Sponsoring privé	5'000.--
Bénéfice sur boissons	<u>5'000.--</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>140'000.--</u></b>

### Dépenses :

Coût des artistes	105'000.--
Publicité et programme	4'000.--
Personnel et accueil	5'000.--
Organisation, programmation, comptabilité	20'000.--
Suisa et taxes	3'000.--
Frais généraux et divers	<u>3'000.--</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>140'000.--</u></b>

Le budget de l'association s'établit donc à hauteur de 140'000 francs.

Notre Conseil s'est engagé pour une participation de 25'000 francs ceci dans le cadre des compétences financières qui lui sont propres en vertu de l'article 153 du règlement général de la commune. Le montant en question figurera aux comptes 2008 des Affaires culturelles à la rubrique des subventions extraordinaires.

Le soutien de l'Etat (15'000 francs) et de la Loterie romande (90'000 francs) sont acquis. Le sérieux de l'Agence Plateau libre mandatée pour mener à bien ce projet nous laisse présager que ce budget sera parfaitement respecté.

### **3.3.3. La Fête de la musique**

Depuis Expo.02, le vendredi et le samedi les plus proches du 21 juin, la Fête de la musique a lieu traditionnellement à Neuchâtel. Elle est organisée par une association dont la Direction des affaires culturelles

est membre – tout comme d'ailleurs l'Agence Plateau libre et d'autres partenaires tels le Conservatoire ou le collectif Supermafia. Pendant longtemps, la Commune libre du Neubourg s'est associée à la Fête de la musique. Elle n'organise plus son festival de jazz depuis l'an passé de sorte qu'une nouvelle scène a vu le jour aux abords du Temple-du-Bas. Pour le reste, la Fête de la musique se déroule traditionnellement à la Place Pury (scène électro) et au sud du Collège latin (scène rock).

Ces emplacements, compte tenu de la présence de l'équipe du Portugal à l'hôtel Beau-Rivage, n'ont pas pu être mis à disposition afin d'éviter de surcharger ce secteur de la ville. C'est ainsi que l'organisation de la 7<sup>ème</sup> édition de la Fête de la musique les 20 et 21 juin prochains a été revue et qu'une solution a été trouvée de telle sorte que l'édition 2008 se déroulera au centre-ville avec une scène à la rue de l'Hôpital, à proximité de la Fontaine de la Justice, une autre à la rue du Bassin et celle du Temple-du-Bas.

La Fête de la musique promet d'être belle. Une quarantaine de groupes est d'ores et déjà programmée sur les différentes scènes, sans compter les douze chorales qui se produiront sur les scènes du Temple-du-Bas et de la rue du Bassin. Nous espérons encore la participation de quelques fanfares. Quant au Conservatoire, fortement impliqué dans la Fête de la musique depuis ses débuts, il proposera de nombreux concerts autour et dans le Temple-du-Bas ainsi que dans sa salle du faubourg de l'Hôpital.

Rappelons que la Ville de Neuchâtel soutient cette manifestation depuis sa création à Neuchâtel, à travers une subvention inscrite au budget.

#### **3.3.4. La Fête nationale portugaise**

La journée du dimanche 8 juin s'annonce particulièrement animée. En effet, jour d'entraînement public, cette journée sera aussi l'occasion pour la communauté portugaise de célébrer sa fête nationale qui habituellement a lieu le 10 juin. L'ambassadeur du Portugal en poste à Berne, que nous avons rencontré récemment, nous a annoncé son souhait d'organiser ce jour-là à Neuchâtel la fête nationale portugaise de Suisse qui s'est tenue en 2006 à Sion et en 2007 à Lausanne. Notre ville accueillera donc le 8 juin des Portugais de toute la Suisse qui viendront célébrer leur pays dans la cité d'accueil de leur équipe nationale.

L'ambassade du Portugal organisera plusieurs manifestations sur les Jeunes-Rives à cette occasion, en étroite collaboration avec l'entreprise d'importation Sousa vins et comestibles SA dont nous avons également rencontré le représentant. Les festivités commenceront en fin de matinée sur les Jeunes-Rives et se poursuivront jusqu'au début de l'entraînement

public de l'équipe, prévu sur le coup des 17 heures, au stade de La Maladière. Elles reprendront de plus belle à l'issue de la manifestation sportive pour se terminer aux alentours de minuit. Ce dimanche fera suite à la première journée de l'Euro 2008 qui aura vu la veille la Suisse affronter la Tchéquie et le Portugal la Turquie. La ville pavoisera tout au long du mois de juin et les couleurs du Portugal égayeront tout particulièrement nos rues et bâtiments officiels le 8 juin.

Une manifestation de cette importance est aussi l'occasion d'accueillir officiellement les Autorités portugaises. C'est donc dans ce cadre que les Autorités du Portugal en Suisse seront reçues ainsi que la FPF à Neuchâtel en collaboration avec le Canton et l'ambassade du Portugal.

Plus généralement, l'ambassadeur du Portugal est soucieux de donner une image positive de son pays durant le séjour de l'équipe nationale à Neuchâtel. Pour ce faire, il aimerait offrir aux émigrés portugais de la région comme aux Neuchâtelois différentes manifestations culturelles pendant l'Euro. Plusieurs expositions pourraient ainsi être présentées dans notre ville en juin prochain. Nos interlocuteurs évoquent la présentation d'une collection d'azulejos (faïences peintes), d'une série de masques, une exposition de broderies et une autre consacrée à la vigne et au vin avec intronisation de personnalités à des confréries bachiques. Il est d'ores et déjà certain que le péristyle de l'Hôtel-de-Ville accueillera l'une ou l'autre de ces expositions. Il est aussi question d'organiser, en collaboration avec des établissements publics de la place, des quinzaines gastronomiques portugaises. Par ailleurs, nos amis portugais feront venir des groupes de musiciens traditionnels formés d'étudiants qui chantent et jouent du tambourin et de la flûte. Ces groupes de musique typiques des universités portugaises s'intégreront dans le concept d'animation du centre-ville.

### **3.4. Les Patinoires du Littoral**

Aux animations prévues aux Jeunes-Rives et au centre-ville s'ajoute la possibilité d'utiliser les infrastructures des Patinoires pour y accueillir des manifestations de plus grande importance.

Ainsi, la Ville a été saisie de plusieurs demandes dont un concert gratuit donné par une jeune vedette de la variété portugaise – Mickael Carreira – qui sera vraisemblablement organisé dans les Patinoires du Littoral, le vendredi 6 juin, grâce au soutien d'une chaîne de supermarchés portugais.

D'autres manifestations de ce style pourraient être organisées au même endroit. Ces manifestations proposées à la population et à l'importante communauté portugaise du canton de Neuchâtel n'émargent pas au budget susmentionné puisqu'elles sont offertes. Elles ne coûteront rien à notre collectivité.

### **3.5. Domaine public, une attention particulière sur les déchets**

L'ensemble des services des Travaux publics ainsi que les services de la Ville concernés par l'événement sera mis à contribution de manière intense durant tout le mois de juin. Des renforts spécifiques de nettoyage compléteront les équipes de base afin de s'adapter à la situation.

Nous solliciterons notamment différentes associations afin de conseiller aux tris et ramassages des déchets durant la journée et les soirées. Cette opération s'inscrit dans une démarche participative d'une part, mais également anticipative au regard des réflexions sur les déchets que mènent les Travaux publics en vue de la Fête des Vendanges.

L'objectif consiste à assurer une tenue propre de notre cité en considérant une affluence importante, à l'image de l'organisation mise en place alors, lors d'Expo.02.

### **3.6. L'exemple de Nyon**

A titre de comparaison, il est utile de rappeler que la Ville de Nyon, qui abrite le siège de l'UEFA et dont l'importance est assez semblable à celle de Neuchâtel, consacre 345'000 francs pour financer les événements liés à l'Euro. Nyon accueille une UBS-Arena. La Municipalité prête par ailleurs son terrain de Colovray à l'équipe nationale de Turquie qui s'y entraînera. Afin d'animer le stade de l'UBS-Arena et ses abords, les autorités nyonnaises ont choisi de collaborer avec les organisateurs du Paléo Festival. Un programme complémentaire est prévu autour du stade avant, pendant et après les retransmissions. Une somme de 40'000 francs a été débloquée par le législatif communal pour ces animations dont le but consiste à créer un climat de fête populaire dans la ville pendant le mois de juin.

## **4. Sécurité**

### **4.1. Sécurité de l'équipe du Portugal**

La protection du périmètre de l'hôtel Beau-Rivage, l'accès et l'intérieur du stade de La Maladière seront assurés par la société PRISEC, mandatée par l'organisation Euro 2008 SA.

La sécurité à l'extérieur de ces dispositifs et lors des déplacements de l'équipe sera garantie par la police cantonale.

Les mesures de circulation et de stationnement seront assurées par la police de la Ville de Neuchâtel.

Les organes mentionnés ci-dessus travaillent en étroite collaboration.

### **4.2. Prévention en zone piétonne et dans les secteurs de la ville**

La police de la Ville de Neuchâtel assurera une présence préventive en ville ainsi que dans les secteurs de la ville où auront lieu des animations. Les prestations au guichet sont garanties.

### **4.3. Médiation préventive en ville de Neuchâtel**

La police de la Ville de Neuchâtel met en place une nouvelle structure de prévention sous la forme d'équipes de médiateurs volontaires qui oeuvreront durant la période de l'Euro 08 en ville.



L'activité des médiateurs urbains se déroulera durant l'Euro. Les médiateurs urbains travailleront en équipes de trois personnes et seront en ville, dès la fin des matches de football de l'Euro. Les médiateurs urbains se mettront en contact avec les différents groupes de supporters afin de se présenter et de leur expliquer la raison de leur présence. Le rôle des médiateurs urbains consistera à analyser rapidement une situation et, selon l'évolution de celle-ci, d'être capable de faire retomber les tensions qui pourraient apparaître.

Cette action sera soutenue par une campagne d'affichage et d'information en ville.

#### 4.4. Proximité dans les domaines de la circulation et du stationnement

Compte tenu des restrictions de circulation de nuit dans le secteur de l'hôtel Beau-Rivage, la police de la Ville établira des vignettes pour les résidents des secteurs concernés. Celles-ci permettront aux automobilistes de franchir les contrôles et de se rendre sur leur lieu de résidence. Les vignettes résidents ou zone bleue pour le secteur concerné serviront de laissez-passer. En principe, il n'y aura pas de nouveaux secteurs de stationnement pour le public. Il sera prioritairement conseillé d'employer les transports publics et à défaut, l'utilisation des parkings habituels. Nous demanderons aux automobilistes de respecter scrupuleusement la signalisation mise en place pour l'occasion ainsi que les directives du personnel présent afin de garantir la meilleure mobilité possible durant cette période.



#### **4.5. Sécurité des manifestations et stands**

Les exploitants de stands ainsi que les organisateurs de manifestations seront responsables de la sécurité générale du lieu d'exploitation qu'ils auront sollicité ou du déroulement de la manifestation dont ils sont les initiateurs ceci dans le respect de l'autorisation délivrée par la Direction de la police.

#### **4.6. Mesures et prescriptions générales**

Sous l'égide du canton, nous avons coordonné les prescriptions que nous entendons faire appliquer sur le territoire communal. Elles règlent l'usage obligatoire des gobelets recyclables sur les terrasses ainsi que dans les stands ouverts. Elles fixent à 30 minutes avant et après les rencontres la diffusion de la musique ou des retransmissions télévisuelles en plein air. Elles limitent à 3 m. de diagonale les écrans pour la diffusion des matches sur les terrasses. Elles interdisent la vente de l'alcool à l'emporter après 21h00, y compris dans les gares.

Ces mesures visent à permettre à chacun de pouvoir profiter du spectacle festif de l'Euro dans des conditions acceptables pour tous selon l'adage bien connu « La liberté s'arrête là où commence celle des autres ».

### **5. Communication**

Afin de permettre à chacun de prendre ses dispositions, l'essentiel des informations à l'intention du grand public a été communiqué aux médias à l'occasion de plusieurs conférences de presse.

Nous envisageons également de publier, en collaboration avec l'Etat de Neuchâtel et les quotidiens du canton, le programme complet des animations doublé d'un calendrier précis des différentes manifestations en rapport avec l'animation culturelle pendant l'Euro, non seulement à Neuchâtel mais dans l'ensemble du canton. Rappelons que la Ville de La Chaux-de-Fonds accueille une UBS-Arena, autrement dit un site avec écran géant sur lequel les matches seront retransmis. Des animations culturelles sont également prévues dans ce cadre-là.

Ces actions d'informations sont complétées par le guichet unique du Village Euro et le site [www.policeneuchatel.ch](http://www.policeneuchatel.ch) doublé du numéro de téléphone 032 / 722.22.22.

## 6. Conclusion

C'est une chance extraordinaire pour la Ville de Neuchâtel d'accueillir une des meilleures équipes participant à l'EuroFoot 2008.

Les retombées pour notre ville en terme d'image, plus particulièrement au Portugal, sont déjà importantes grâce à la couverture télévisuelle déjà obtenue à ce jour. Elles sont appelées à croître par la présence de nombreux journalistes attendus quotidiennement à Neuchâtel au mois de juin. Quant aux retombées économiques dans la branche du tourisme elles sont également à prendre en considération, tout particulièrement pour l'hôtellerie et la restauration.

Initialement prévue au Chanet, l'équipe du Portugal effectuera ses entraînements à La Maladière. Cette solution sollicitée notamment par le Conseil d'Etat a l'avantage d'offrir des conditions optimales d'organisation et de sécurité pour notre ville et notre canton.

Ne souhaitant pas que l'Euro ne se limite qu'à une fête du football aussi extraordinaire puisse-t-elle être, notre Conseil a décidé de créer un volet festif et culturel à la manifestation. Il met l'accent sur le rôle social du sport en proposant aux communautés étrangères, sans aucun esprit d'exclusion, de participer activement à la fête élargie pour l'occasion aux Jeunes-Rives, au centre-ville et aux Patinoires.

Dans cet esprit, il salue la décision de l'Ambassadeur du Portugal de réaliser la fête nationale du Portugal à Neuchâtel.

L'Euro suscite un engouement extraordinaire qui va croissant. Il ne se passe bientôt plus un jour sans que des tiers nous proposent des actions et animations à l'intention de la population et de la communauté portugaise.

Le programme des animations en ville de Neuchâtel devrait donc encore s'étoffer. Toutefois, le concept du Village Euro, celui des animations de rue au centre-ville et de manifestations plus importantes aux Patinoires constitueront la base intangible du projet.

Parmi les propositions dont nous avons connaissance à ce jour et qui restent à finaliser, citons un concert public gratuit de l'Ensemble philharmonique de notre ville jumelle de Sansepolcro, la projection en plein air de films en rapport avec le football par le club de cinéma de l'Université Halluciné ainsi qu'un tournoi de football de rue organisé par le Parlement des jeunes qui se tiendrait à la Place du 12 Septembre.

Les organisateurs de telles manifestations sont les bienvenus dans la mesure où leurs projets s'intègrent dans le concept général développé dans ce rapport.

Comme chacun peut le constater, la fête ne fait que commencer. Nous souhaitons qu'elle soit conviviale quelle que soit l'issue du championnat.

C'est dans cet esprit que nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général, de prendre acte du présent rapport d'information.

Neuchâtel, le 7 avril 2008

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Le chancelier,

Valérie Garbani

Rémy Voirol